



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Maroc

Question écrite n° 104389

Texte de la question

M. Guy Teissier attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, sur le cas d'un citoyen marocain arrêté par les autorités marocaines le 17 février 2009 et inculpé le 21 février 2009 pour avoir porté atteinte à l'image des autorités nationales, politiques et judiciaires. Il a lutté contre la corruption et le trafic de drogue. C'est un défenseur des droits humains reconnu et respecté, notamment dans la province du Nador. Il a fondé l'association du Rif des droits de l'Homme en 2005 et il s'est fait connaître pour sa défense du peuple Amazigh. Aujourd'hui, il est toujours emprisonné et le juge d'instruction a refusé à trois reprises sa remise en liberté provisoire, en invoquant la gravité des charges retenues contre lui. Il doit payer une amende de 66 700 euros, faute de quoi les autorités compétentes vont saisir ses biens. Ainsi, il lui demande quelles sont les positions que le Gouvernement compte prendre au sujet de la détention de l'intéressé.

Texte de la réponse

Le citoyen marocain sur lequel notre attention est appelée fait partie des détenus qui ont été graciés le 14 avril 2011 et libérés immédiatement. Ces libérations sont notamment à porter au crédit du Conseil national des droits de l'Homme, qui a présenté un memorandum au roi du Maroc sur les prisonniers politiques en mars 2011. Le Maroc a décidé de s'engager dans la voie de réformes visant à une transformation profonde des institutions. Il a notamment mis en place de nouveaux mécanismes nationaux de suivi des droits de l'Homme, transformant le 3 mars 2011 le Conseil consultatif des droits de l'Homme en Conseil national des droits de l'homme, qui bénéficie de prérogatives élargies. Le Maroc a nommé à sa tête un militant reconnu pour son engagement dans le domaine des droits de l'Homme, M. Driss El Yazami.

Données clés

Auteur : [M. Guy Teissier](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 104389

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 avril 2011, page 3232

Réponse publiée le : 15 novembre 2011, page 11976